



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E186357

VALABLE JUSQU'AU 30/08/2026

ÉDITÉ LE

01/09/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2020

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MEAUX 888414919

Siret : 888 414 919 00017

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :  
BPCE ASSURANCES 177118579 R -MCE-001

Assurance Responsabilité Civile :  
BPCE ASSURANCES 177118579 R 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : HABITAT ECO MACONNERIE

Sigle : HABITAT ECO MACONNERIE  
77 RUE DU CHAMP JOLI  
HAMEAU DE COUBERTIN  
77120 MOURoux

Téléphone : 06 24 43 06 49

Fax :

Portable : 06 24 43 06 49

Site Internet :

E-mail : habitateco77@hotmail.com

Responsabilité légale :  
HUDIN ERIC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité           | * Date d'attribution |
|------|-------------------------------------------------|----------------------|
| 3121 | Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE | 06/07/2022           |
| 3143 | Fenêtres de toit en pente Mention RGE           | 06/07/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                         | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres de toit                                                 | 01/01/2021         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.